

Emily Pennec rejoint Racine en qualité d'Associée

Paris, 19 janvier 2024 – Emily Pennec rejoint Racine Avocats en qualité d'associée. Son expérience reconnue en Private Equity vient accélérer le développement soutenu de la plateforme Private Equity du cabinet

Forte d'une expérience de près de 25 ans en Fusions-Acquisitions et *Private Equity*, Emily Pennec intervient principalement auprès d'une clientèle de fonds d'investissement et de groupes français et internationaux de premier plan. Elle assiste en particulier de nombreux sponsors à l'occasion de leurs activités d'investissement (LBO, MBO, participations minoritaires), du cycle de vie de leurs sociétés en portefeuille (*build-up*, restructurations) et de leur stratégie de sortie. Emily Pennec conseille également des groupes industriels et de services dans leurs transactions et opérations stratégiques. Elle accompagne fréquemment des fondateurs d'entreprise dans la négociation de leurs relations avec leurs actionnaires et investisseurs.

Emily Pennec a débuté sa carrière en 2000 chez Arthur Andersen (SG Archibald) avant de rejoindre Mayer Brown en 2003 pour la création de sa pratique *Private Equity*. Devenue Associée du cabinet en 2011, Emily Pennec y a exercé son activité Private Equity et Fusions-Acquisitions pendant plus de 20 ans. Récemment, elle est intervenue sur la cession du Groupe MaxiCoffee à Lavazza pour le compte de 21 Invest France, sur la cession de MyMobility par Meanings Capital Partners, sur la prise de participation majoritaire de LBO France dans ID Market-Sourcidys et pour le compte d'Unilever sur la revente de IEVA à son fondateur.

Emily Pennec est en outre très engagée depuis plusieurs années dans de nombreuses initiatives, aux côtés de France Invest et l'IPEM notamment, visant à renforcer la diversité et l'inclusion dans les métiers de l'investissement.

Emily Pennec est accompagnée de Margaux de Lembeye qui rejoint le cabinet en qualité de collaboratrice senior. Avocate au barreau de Paris depuis 2018, Margaux est titulaire d'un Master 2 de droit des affaires de l'Université Panthéon-Assas et d'un LLM de King's College London. Elle a exercé précédemment au sein des cabinets Mayer Brown et White & Case.

Emily Pennec et Margaux de Lembeye rejoignent Racine au sein du département Fusions Acquisitions – Droit des sociétés, désormais composé de 8 associés et 26 collaborateurs. Leur arrivée témoigne du dynamisme du développement des activités de *private equity* au sein du cabinet. Désormais robuste et mature, la plateforme *private equity* de Racine est composée d'experts, issus de maisons ou boutiques françaises ou internationales de *private equity* reconnues, qui interviennent en *corporate / M&A*, en financement, en droit fiscal et/ou en matière réglementaire sur tous les aspects du cycle d'investissement.

Mélanie Coiraton, co-Managing Partner de Racine, commente : « *Nous sommes très heureux d'accueillir Emily Pennec en qualité d'associée. Son arrivée marque une étape significative dans la dynamique de développement des activités de private equity de notre cabinet, initiée il y a quelques années. Son expertise reconnue vient encore renforcer les compétences de Racine et notre offre de services intégrée aux acteurs du private equity, plébiscitée par ces derniers. Nous souhaitons la bienvenue à Emily !* »

Emily Pennec, associée, déclare : « *Je suis ravie de rejoindre l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires français indépendants « full services » dont je connais bien certains des associés et dont j'ai*



toujours apprécié la forte technicité, l'approche transverse, l'engagement collectif et l'esprit entrepreneurial des équipes. Je me réjouis de venir renforcer, aux côtés de Marie Pouget, une plateforme Private Equity solide, ambitieuse et parfaitement positionnée pour offrir à nos clients un accompagnement de pointe sur l'ensemble des aspects de leurs opérations ».

Contact presse

Luca Pozzo

luca.pozzo@vae-solis.com

+33 6 62 73 54 50